

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai, à vingt et une heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la mairie de Molières, sous la présidence de M. Alexandre LACOSTE, Maire.

Monsieur LACOSTE ouvre la séance à 21h00 et procède à l'appel des membres.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Messieurs LACOSTE Alexandre, MARTIN Patrick, BESSE Hubert, BESSE Kevin, VEYSSIERE Xavier, LAYMOND Éric, CASTANG Jean-Claude, Mme COOLEMAN Colette.

Absents excusés : Messieurs COUTOU Anthony, TRAVERT Rodolphe, KOEGLER Jean

Absents :

Pouvoirs : M. KOEGLER Jean a donné pouvoir à M. MARTIN Patrick.

M. Patrick MARTIN est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du compte-rendu de la séance du 10 avril 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, il est signé en séance.

2/ Adhésion Association des Bastides du Périgord 2024

Le Maire propose aux membres du conseil municipal de renouveler l'adhésion à l'association « Bastides du Périgord » pour l'année 2024 pour un montant de 150€.

Adhésion adoptée à l'unanimité.

3/ Remplacement des luminaires de la salle des fêtes

Monsieur le Maire, rappelle que le système d'éclairage de la salle des fêtes consiste en des néons qu'il faut fréquemment changer. Il propose alors au conseil municipal le remplacement des néons par des luminaires LED moins énergivores. Le coût de cette opération est de 1 822,00HT€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve.

Le devis de la société INDUS ELEC est signé en séance par le Maire.

4/ Tour de garde des Elections Européennes

Organisation du tour de garde du bureau de vote en vue du scrutin des élections européennes du dimanche 9 juin prochain :

De 08h00 à 11h30 : LAYMOND Éric, VEYSSIERE Xavier, LACOSTE Alexandre

De 11h30 à 14h30 : TRAVERT Rodolphe, CASTANG Jean-Claude, BESSE Kevin

De 14h30 à 18h00 : BESSE Hubert, KOEGLER Jean, LACOSTE Alexandre

5/ Questions diverses

5.1/ Proposition de réfection d'un muret sous le marronnier en terrasse de la mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve les travaux et le devis de GT Passion Patrimoine pour un montant de 594,50HT€

5.2/ Monsieur le Maire présente aux conseillers la carte reçue de remerciements de la famille CITROUGNE pour le décès de la maman de l'ancienne secrétaire de mairie, Christine CORDEAU.

5.3/ Décès de Moliérois/Moliéroises : Décision prise lors du décès d'un/une habitant/e de la commune, d'offrir un bouquet ou une composition de la part du conseil municipal. Si souhait de ne pas recevoir de présent lors des obsèques, la commune fera tout de même parvenir une carte de condoléances.

5.4/ Travaux de la commune en cours : En accord avec l'équipe dirigeante du Poquelin, interruption des travaux sur la place pendant la saison estivale afin de ne pas gêner l'activité.

Les travaux de réfection des sanitaires devraient eux intervenir rapidement.

5.5/ Groupe d'artistes peintres : Molières a accueilli un atelier d'artistes peintres pendant une semaine. Ce travail s'est conclu par une exposition temporaire des œuvres au Poquelin.

Le groupe a proposé à Molières d'acquérir l'œuvre collective réalisée pendant la semaine passée à Molières. Le conseil municipal, bien qu'appréciant la qualité créative et artistique de l'œuvre, ne trouve pas, du fait de la très grande taille de l'œuvre, dans quel bâtiment municipal le tableau pourrait être exposé au public. Le conseil se doit à regret de décliner l'offre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Signatures :

LACOSTE Alexandre, Maire



MARTIN Patrick, premier adjoint, secrétaire de séance

